

Le DROIT OUVRIER

DROIT DU TRAVAIL - PRUD'HOMIE - SECURITE SOCIALE

Sommaire

Tables
de l'année

2006

Au sommaire :

Pagination des
rubriques du

"Droit Ouvrier" 2006

I

Table des articles,
notes, conclusions
et avis classés par
noms d'auteurs

II à VI

Table alphabétique
des matières

VII à XXVII

Table chronologique
de la jurisprudence

XXVIII à XXXII

DOCTRINE

Michèle Bonnechère : L'optique du travail décent.

Laurent Milet : Le double usage par le représentant du personnel de la prise d'acte de la rupture de son contrat de travail.

JURISPRUDENCE

voir notamment

Recours à une expertise "libre" par le Comité d'entreprise et droit à l'information de l'institution.

Cour d'appel de Versailles (14^e ch.) 28 juin 2006 - Note Maurice Cohen (p.85)

Concours d'une action en résiliation judiciaire du contrat de travail et d'une prise d'acte à l'initiative du salarié : un incompréhensible entêtement de la Cour de cassation.

Cour de cassation (Ch. Soc.) 31 octobre 2006 - Note Marie-France Bied-Charreton (p.90)

Caractère précaire et aléatoire de l'emploi et recours au CDD d'usage.

Cour de cassation (Ch. Soc.) 3 mai 2006 ; Cour d'appel de Paris (22^e Ch. B) 12 septembre 2006 - Note Arnaud de Senga (p.92)

Action syndicale en exécution d'une convention collective et condamnation sous astreinte à exécuter les engagements au profit des salariés.

Cour de cassation (Ch. Soc.) 20 octobre 2006 ; Cour d'appel de Lyon (8^e Ch. civ.) 18 novembre 2003 - Note Patrick Batten (p.96)

Les salariés des entreprises sous-traitantes dans la balance des effectifs.

Cour de cassation (Ch. Soc.) 12 juillet 2006 ; Tribunal d'instance de Mantes-la-Jolie 23 septembre 2005 - Note Pascal Rennes (p.100)

CHRONIQUES JURISPRUDENTIELLES

Arrêts récents de la Cour de cassation résumés par **Thierry Tauran** (pp. 3 et 4 de la couverture)



REVUE JURIDIQUE DE LA CONFEDERATION GENERALE DU TRAVAIL

263, RUE DE PARIS, 93516 MONTREUIL CEDEX - www.cgt.fr

Doctrine :

L'optique du travail décent , par Michèle Bonnechère , Professeur à l'Université d'Evry Val d'Essonne	57
Le double usage par le représentant du personnel de la prise d'acte de la rupture de son contrat de travail , par Laurent Milet , Docteur en droit, Rédacteur en chef de la Revue Pratique de Droit social, Maître de conférences associé à l'Université de Paris XI - Faculté Jean Monnet	75
ANNEXE : PROTECTION DES REPRESENTANTS DU PERSONNEL – Rupture du contrat de travail – Défaut d'autorisation – Indemnisation (trois espèces) – Licenciement sans autorisation – Refus de réintégration prononcée par voie judiciaire (première espèce) – Prise d'acte à l'initiative du salarié – Appréciation des faits (deuxième et troisième espèce) – Etendue de l'appréciation du juge – Ecrit fixant les limites du litige (non) (troisième espèce).	
Première espèce : COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 25 janvier 2006	82
Deuxième espèce : COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 5 juillet 2006	83
Troisième espèce : COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 5 juillet 2006	83

Document :

Représentation obligatoire devant la Cour de cassation - Courrier adressé par l'Union locale CGT de Royan aux candidats à l'élection présidentielle	84
---	----

Jurisprudence :

COMITES D'ENTREPRISE – Expertise "libre" – Déménagement d'un site – Nécessité d'une information complète et directe du comité – Défaut de transmission de documents demandés par l'expert – Suspension du projet de déménagement.	
COUR D'APPEL DE VERSAILLES (14^e Ch.) 28 juin 2006	85
Note Maurice Cohen	87
COMITÉS D'ENTREPRISE – Ordre du jour – Fixation – Réunion exceptionnelle – Obligation pour le président de rechercher l'accord du secrétaire – Convocation en période de congés payés – Abus.	
TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE D'ANNECY (Ch. référés) 4 septembre 2006	88
CONTRAT DE TRAVAIL – Rupture à l'initiative du salarié – Résiliation judiciaire du contrat de travail – Prise d'acte de rupture durant l'instance.	
COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 31 octobre 2006	90
Note Marie-France Bied-Charreton	91
CONTRAT A DUREE DETERMINEE – Contrat d'usage – Conditions de recours – Incidence des dispositions conventionnelles – Caractère précaire et aléatoire de l'emploi (deux espèces).	
Première espèce : COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 3 mai 2006	92
Deuxième espèce : COUR D'APPEL DE PARIS (22^e Ch. B) 12 septembre 2006	93
Note Arnaud de Senga	95
CONVENTIONS ET ACCORDS COLLECTIFS – Exécution – Action syndicale (L. 135-5) – Condamnation sous astreinte à exécuter les engagements au profit des salariés.	
1) COUR D'APPEL DE LYON (8^e Ch. civ.) 18 novembre 2003	96
2) COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 20 septembre 2006	98
Note Patrick Batten, Avocat au Barreau de Lyon	99
ELECTIONS PROFESSIONNELLES – Calcul des effectifs – Salariés mis à disposition – Salariés de sous-traitants travaillant sur des chantiers extérieurs non pris en compte (première espèce) – Salariés de sous-traitants de l'entreprise principale travaillant sur le même chantier pris en compte (deuxième espèce).	
Première espèce : COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 12 juillet 2006	100
Deuxième espèce : TRIBUNAL D'INSTANCE DE MANTES-LA-JOLIE 23 septembre 2005	100
Note Pascal Rennes	101
GREVE – Service minimum – Réquisition préfectorale – Exercice – Condition – Urgence – Proportionnalité aux nécessités de l'ordre public.	
COUR ADMINISTRATIVE D'APPEL DE BORDEAUX (1^{re} chambre) 1^{er} juin 2006	102